

ARRÊTÉ

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL pour le renouvellement complet des représentants des usagers du Conseil de gestion de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Enveloppes Fluides de la Ville à l'Exobiologie (OSU-EFLUVE) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Le directeur de l'Observatoire des Sciences de l'Univers EFLUVE

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L 713-1, L 713-9, L 719 -1 et L 719 -2 ;
VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
VU les statuts de la composante en date du 8 février 2013 ;

arrête

Article 1 : Les opérations électorales en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants des usagers (collège D, doctorantes et doctorants des laboratoires de l'OSU-EFLUVE) se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le lundi 13 octobre 2025
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le jeudi 6 novembre à 17 heures
Rectification des listes électorales	Après affichage des listes et jusqu'à la date du scrutin incluse
PÉRIODE DE VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2025, 10 HEURES 00 AU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025, 14 HEURES 00	
Proclamation des résultats	Au plus tard le lundi 24 novembre 2025

Article 2 : Le Directeur de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Enveloppes Fluides de la Ville à l'Exobiologie (OSU-EFLUVE), ainsi que la Responsable Administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil le 25 septembre 2025
Régis Moilleron



Directeur de l'OSU-EFLUVE